Section de Haute-Garonne

Toulouse, le 31 mars 2020

Compte-Rendu Conférence Téléphonée DRFiP 31/Syndicats du 31 03 2020

Solidaires Finances Publiques 31 a poursuivi ses questionnements auxquels s'ajoutent des questions d'autres syndicats (FO absent de la conférence et semble-t-il présent à la précédente contrairement à ce que j'avais écrit) et des nôtres en cours d'échange. Les remontées que nous faisons des services et des agents impliquent évidemment une certaine longueur que nous assumons. N'en déplaise à une camarade d'un autre syndicat qui, en cours de conférence, nous a demandé « d'arrêter nos bavardages » alors que nous posions nos questions sur la situation des services et des missions… L'unité serait tellement plus utile, comme elle l'a été l'an dernier, encore plus à 1 jour de l'anniversaire du passage de l'huissier !

Nous vous invitons à poursuivre vos questionnements, personnels et collectifs qui sont utiles à toute la collectivité sur : christian.terrancle31@gmail.com. Et nous vous rappelons que nous sommes, Yves Peyras au 06 20 29 60 68 et Christian Terrancle au 06 19 35 90 26, à votre disposition et à votre écoute.

Questions	Réponses de la direction
<u>Pour votre information :</u> La direction communique les cas par services et un syndicat souhaite toujours avoir connaissance de la liste nominative. La direction pour des raisons de confidentialité. *Solidaires Finances Publiques* continue à avoir de grandes réserves sur cette demande pour le respect de la vie privée de nos collègues. **Cependant, nous demandons à la direction un point précis à ce jour par service avec la déclinaison des mesures prises.** Nous continuons à penser qu'un cas dans un service est immédiatement connu des collègues. C'est là que **nous attirons l'attention de tout le monde,** dans ce cas il faut que : - le chef de service informe direction et agents et liste les « collègues contact » (plus d'un 1/4 d'h de contact et moins d'1 m de distance) - la direction informe le médecin de prévention et donne la liste des « collègues contact » - celui-ci contacte tous ces collègues et prenne une décision de poursuite ou d'arrêt du travail - la direction ferme le service si nécessaire et le javellise, selon nous avant de faire revenir les collègues qu'ils aient été « contacts » ou pas.	**État pour le département au 31/03/2020** <u>Situation des agents en missions prioritaires</u> Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : 483 *(diminution due au respect des consignes de ce matin)* Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : 132 Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : 304 <u>Situation des agents qui travaillent à domicile</u> Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : 188 Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : 109 Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19 : 861 38 cas ou suspicions de cas **Compléments d'informations dans la conférence** *A ce jour aucune hospitalisation parmi les agents et pas de confirmation suite à test puisqu'ils ne sont pas pratiqués.* *Une 10ne d'agents sont confinés parce qu'un proche est suspecté de contamination* *Des agents sortent maintenant de la 14ne et en passent par la médecine de prévention pour leur retour :* *- une partie trop fatiguée est maintenue à domicile* *- d'autres pourront reprendre leur activité* *Rappel qu'il n'y a pas obligation administrative d'en passer par un avis médical mais que c'est le choix fait dans le 31.* *La direction nous a listé les agents par site (cf ajout fin de CR) et précisé qu'en fin de semaine nous aurions un état précis parce qu'ils doivent faire un recoupement entre leur liste et celle des*

	médecins de prévention. *<u>Sur les agents RQTH (travailleur handicapé)</u> les médecins de prévention ont une liste des agents pour qui la mise à l'écart des bureaux est obligatoire et ils sont placés en autorisation d'absence depuis le début.* *D'autres sont en capacité de travailler sur site ou en télétravail et c'est au médecin de prévention d'en juger.* *<u>Sur les agents qui ont un conjoint obligatoirement en télétravail et qui ont des enfants à garder</u> la réponse est claire ils n'y a pas d'alternative ils sont en AA parce que le conjoint n'est pas en capacité d'assurer la garde des enfants.*
<u>La question générale des PCA</u> Nous les avons maintenant tous et vous aussi. A force d'alertes il y a manifestement une plus grande harmonisation dans les services et une plus grande prise de conscience. Nous avons attiré l'attention sur trois **points** : - les télétravailleurs permettent de diminuer les agents en présentiel et ne s'y ajoutent pas… - le respect par l'ensemble des chefs de service des PCA dans tous les lieux et toutes les structures ainsi que leur diminution s'il n'y a pas d'impératifs et si le travail est réduit. - le renvoi chez eux des agents quand et si le travail de PCA est achevé. **Mais c'est à vous, en fonction des plannings des services et des PCA, d'être vigilant-es et de nous faire des retours s'il y a dérive.** Nous attirons votre attention sur **un point** : les télétravailleurs permettent de diminuer les agents en présentiel et ne s'y ajoutent pas...	*Le DRFiP indique que nos retours notamment ont permis de rectifier des décalages mais aussi la difficulté de gérer au jour le jour avec tout ce qui est aléatoire.* *Il a rappelé l'évolution des PCA en fonction des directives nationales comme sur les SDE, les SIE avec le fonds de solidarité et peut-être demain les SIP avec la campagne IR (cf les cases dédiées à chaque secteur)* *Il a aussi réaffirmé ce que nous appelons la théorie du « fini parti » pour tous les services.*
<u>Sur les SPF et le SDE</u> Comme nous l'avions dit dans le précédent CR, la DG manifestement sous pression de certains lobbys, a réactivé le PCA des SPF et SDE. Et il a fallu argumenter pour que le pôle fiscal rentre un peu dans le rang et limite le nombre d'agents dans ces services. Il y a manifestement sur les SPF de Toulouse un manque de communication avec les agents qui ne savent pas vraiment qui et quand venir et ont des horaires imposés et donc pas ce que nous nommons le « fini parti » qui a lieu dans d'autres services.	*Le DRFiP dit noter qu'il y avait des réglages à faire et surtout une plus grande transparence dans la gestion des plannings au quotidien. Pour les missions il répond à la demande nationale.*
<u>Sur les SIE</u> Nous poursuivons notre alerte sur la fatigue qui va s'accentuer et la nécessité d'anticipation (voir aussi services de soutien) Nous le répétons encore le but ultime est de faire partir le plus de collègues possible des services. Au niveau national et local nous poursuivons l'interpellation particulière de la DG et de la direction sur ces services mais quelques précisions à apporter en ce jour : - premier point d'importance de la période, la gestion du **fonds de solidarité** dont la mise en ligne sur l'espace particuliers du site impôts.gouv. Au passage les SIP commencent à	*On mesure la distance qu'il y a entre une annonce d'un ministre, sa déclinaison nationale et locale et la réalité des services. <u>Un exemple : l'automatisation du fonds de solidarité</u> sur lequel on voit bien que le DRFiP ne sait pas grand-chose. Il répond qu'il a fait l'info dans la presse, qu'il renouvellera et qu'il faut renvoyer à la CCI qui serait l'interlocuteur unique des entreprises.* *La blague ! Des dizaines d'appels commencent à tomber dans les SIE et les SIP et ce qu'attendent les agents c'est de l'info et un tuto pour les aider.* *C'est la centrale qui gère les suites de la saisie en ligne des redevables et assure les contrôles informatiques. Ben d'accord mais les listes de discordance d'un côté et les entrepreneurs qui*

être interrogés sans aucune information sur la question. Les SIE ne sont guère mieux lotis, même s'ils ont une connaissance plus précise du dispositif. Qu'en est-il très précisément de l'automatisation qui est promise comme massive ? Qu'en sera-t-il des anomalies générées par cette automatisation, qui va les gérer, quand et comment ? Il y a une urgence à avoir une note détaillée sur les process et une réponse aux interrogations sur la sécurisation des dossiers dans l'espace « particuliers » pour les entreprises. Faut-il rappeler la dimension sensible de cette question et l'attente des entreprises de tous niveaux, notamment les plus petites ? Aussi, quelle est la position de la DRFiP 31, selon quelles modalités et quelle communication ? - ensuite **s'agissant de la TVA et du PAS** manifestement les entreprises, experts-comptables et/ou banques bloquent les virements, ce qui est simplement anormal pour ne pas dire plus, puisque « ce n'est pas leur argent ». Des directions ont fait une adresse aux acteurs pour les mettre en garde en particulier si elle avaient déposé des RC TVA par exemple. D'autres en passent par un virement sur le compte Banque de France de chaque SIE mais cela occasionne de multiples conséquences et un travail colossal dans MEDOC. Nous sommes dans le flou complet de ce point de vue alors comment réagit la DRFiP 31 ?	*ne peuvent pas ou ne savent pas comment faire qui va le gérer ? Ben on sait pas !* *Ils vont faire un nouveau point sur les fiches et attendent l'ensemble des consignes nationales pour fixer « un mode opératoire qui va être mis en place »...* *Vont regarder en quoi la Dircofi peut aider sur les contrôles qu'il faudra faire sur les dossiers déposés par les entreprises pour ne pas laisser filer les dépenses publiques indûment.* *Sur la question du <u>blocage des virements de TVA et de PAS</u> on en sait un peu plus… parce qu'on a posé la question !* *Il y a 2000 opérations concernées dans le 31 qui viennent soit des entreprises qui en bloquant l'IS ont aussi provoqué le blocage du PAS et de la TVA malgré eux (ou volontairement c'est ce qui reste à déterminer), soit des banques elles-mêmes qui ont automatiquement bloqué tous les virements fiscaux.* *La direction dit qu'il est naturel de faire revenir cet argent dans les caisses et qu'il y a une relance à faire. La division des Particuliers analyse les fichiers des banques et devra faire des recoupements pour trouver leur origine. Certains SIE ont commencé à relancer sur les gros montants bloqués.* *Les experts comptables sont contactés et il pourra être demandé aux BDV de prendre contact avec les entreprises pour les opérations de relance.*
<u>Sur les SIP et en lien, la campagne IR</u> Comme dit au sens général manifestement les <u>recadrages successifs</u> finissent par produire leurs effets là où il y avait encore des résistances incompréhensibles. Et le DRFiP a demandé de « mettre la pédale douce » sur les mises à jour TH qui contraignaient à plus de présences. Mais LA QUESTION qui se pose de façon de plus en plus pressante est LA CAMPAGNE IR. Ci-dessous rappel synthétique des réponses du DG hier soir à nos syndicats nationaux : - les décisions sont imminentes, - se tenir prêts et fixer un point de départ - exclure tout accueil physique - communication adaptée aux contribuables Une fois qu'il a dit ça le DG n'a pas dit grand-chose et nous avons expliqué que localement la direction disait entamer un travail de formation pour une réception téléphonique et mail très large. Les directions ont sans aucun doute des premières directives puisqu'elles « battent le rappel des agents	*Toujours pas d'informations définitives de la DG mais travail préparatoire en cours (cf précédent CR)* *Il y aura une conférence téléphonée des SIP jeudi matin avec l'idée de « mettre toutes les idées sur la table ». Mais il est clair que le PCA devra être mis à jour dans peu de temps en fonction des dates et modalités qui seront arrêtées.* *Sur le télétravail les marges de manœuvre sont maintenant très limitées mais il faudra s'appuyer sur les agents déjà équipés.* *Sur la question de l'accueil le DG dit bien pas d'accueil physique et donc téléphone et mail. Les centres de contact, d'appels,... assureront le 1er niveau autant qu'ils le pourront. La DG comme la direction réfléchissent à la question du renvoi des numéros de téléphone sur les téléphones personnels. Mais c'est compliqué au niveau logistique de faire le lien planning/renvoi téléphonique. Des téléphones portables sont disponibles mais en nombre faible et sont destinés en priorité aux référents des accueils de proximité.* *Sur le fonds de solidarité aux entrepreneurs voir SIE.*

des SIP » : nous voulons les connaître. Nous rappelons que le but est toujours le même : le moins d'agents possibles dans les services ce qui implique des mesures particulières. Ensuite se pose la question posée au chapitre des SIE sur **les conséquences des aides aux entreprises** qui basculent sur impôts.gouv à la rubrique des particuliers. Il y a un impératif besoin immédiat de cadrage de toute l'opération.	
<u>Sur les services de soutien PCE, BDV et PCRP</u> Comme dit dans le précédent compte-rendu, de nombreux flous demeurent pour les agents qui demandent des consignes plus claires. Ils s'interrogent aussi sur ce que sont ou pourraient être leurs missions prioritaires. La question des matériels qui ne sont pas à la hauteur des exigences se pose cruellement. Les agents continuent à ne pas comprendre qu'on leur demande d'être en présentiel dans les SIE. Il semblerait que des PC portables d'un PCE soient enfin pris en main pour paramétrage. Mais à qui seront-ils destinés ? De la réponse dépendent les solutions d'aide aux SIE et se pose la restitution post confinement. En questions sur ces services : - comment remplir correctement une mission d'assistance auprès des SIE sans extension des solutions de télétravail ? Problème de conscience par rapport à ceux/celles qui, en faible nombre par rapport à l'effectif, gèrent beaucoup de choses. - comment préparer correctement la reprise d'activité ? Les agents souhaitent une visibilité sur la sécurité sachant que fin du confinement n'est pas fin de l'épidémie. De ce point de vue selon quelle organisation des missions notamment les sorties ?	*<u>Sur les BDV</u> le dispositif est calé avec les SIE essentiellement pour faire du e.contact et assureront donc rapidement une relance dans le cadre du fonds de solidarité.* Sur les PCE *une communication sera faite demain avec conférence des chefs de service demain matin.Une 10ne d'agents sont dotés de pc portables et d'autres sont en cours de paramétrage au Mirail et à la Cité (pour Rangueil déjà fait). Les agents travailleront sur les RCTVA en circuit long et compléteront en fonction du temps et de la charge par un soutien aux SIE.* *L'idée est d'autonomiser les PCE avec le moins d'agents possibles sur sites et avec un planning à J+1 qui leur permette de s'organiser.* *<u>Sur les PCRP</u>, rien à ce stade.*
<u>Sur les postes gestion publique</u> Nous vous renvoyons au dernier compte-rendu pour le point assez complet nous semble-t-il mais quand même plusieurs choses : - de nos remontées de plusieurs directions il semble manifestement que plusieurs tâches soient « télétravaillables » comme les écritures ou l'arrêté DDR3. Qu'en est-il dans le 31 ? - les EDR appelés en renfort sur les postes ont parfois dans les plannings un nombre de jours plus important de présence que les titulaires. Ils devraient selon nous avoir le même type de cadencement parce qu'il s'agit tout autant de santé. - où en est-on des déploiements de pc portables dans les postes ? Et pour terminer cette réflexion que se font beaucoup d'agents de la gestion publique : « Nous sommes étonnés de voir que nos missions sont quasi toutes prioritaires et revêtent une grande importance alors que la direction voulait les confier au privé et nous ignorait totalement !!! Il a d'ailleurs fallu la première semaine du	*Nous vous renvoyons au dernier CR qui faisait un tour assez complet de la situation. Le travail se poursuit sur le « SAR » et notamment sa mise en configuration en cas éventuel de l'arrêt total d'un poste.* *A la question posée sur DDR3 il n'y a pas de télétravail possible mais l'arrêté est limité à 1 par semaine.* *Les PCA ont du être ajustés pour la Paierie Départementale et la Dépense, services pour lesquels l'interprétation des missions prioritaires était à parfaire.* *Il y a encore des progrès à faire mais c'est compliqué par une absence préalable de travail à distance et aujourd'hui par le nombre de pc portables mis à disposition.*

confinement, avec des caisses fermées sur ordre de la direction, demander des approvisionnements à la Brink's pour donner des liquidités à certains établissements même quand les régisseurs étaient prêts à aller à la caisse de la place occitane ! « Le zéro cash pour juillet semble compromis » nous vous posons la question.	
La question des PC Portables Nous demandons un point complet de la situation avec les volumes d'appareils et les agents et services qui sont dotés. Et puis aussi une projection sur la période à venir en particulier avec le cumul activité des SIE/campagne IR. Et enfin quid des pc portables des Domaines dont nous avons du mal à savoir ce qu'ils sont devenus depuis le début de la crise.	*La direction indique qu'il y aura de toute façon une limite à l'exercice pas seulement à cause du nombre de pc mais surtout des liaisons VPN qui sont limitées au niveau national pour des raisons de sécurité manifestement.* *L'ESI est très défavorable au redéploiement de pc portables d'un service vers un autre qui n'a pas de rapport quand il y a en plus des données personnelles parce que leurs mises à jour d'entrée et de sortie peuvent les mettre en péril. La direction réfléchit cependant à toutes les possibilités. Sur les personnes disponibles pour configurer la direction a fait l'offre de service mais l'ESI indique pouvoir assumer.*
Toujours la question de l'hygiène Le DG a annoncé hier l'arrivée de masques et aussi de protections plexiglass (ce qui au demeurant nous interroge sur où et pour quoi faire !!!). Demande d'un point local là-dessus parce que les agents sont de plus en plus dans l'angoisse de venir travailler au fur et à mesure de l'extension de la pandémie. Il faudrait aussi veiller à l'alimentation en gels hydroalcoolique. Par exemple sous les pointeuses, c'est par exemple le cas à la Cité alors qu'il y a immédiatement après des portes à ouvrir et donc un contact direct. Il faudrait tout autant que le ménage soit correct. Nous souhaitons un point sur les agents qui viennent en transport en commun. Est ce que vous les avez recensés par services et quelles consignes et matériels particuliers ont-ils/elles ?	*Avertissement sur les registres d'hygiène et sécurité s'il faut habituellement les remplir en cas de problème votre attention est attirée sur le fait que dans la période d'une part l'efficacité est la rapidité et qu'il vaut donc mieux en passer par les chefs de service et/ou vos syndicats. Et puis l'assistante de prévention est sur beaucoup de fronts et n'aurait sans doute pas le temps de passer tous les jours l'ensemble des cahiers. Mais ne perdez pas cette habitude quand la situation sera redevenue normale.* *Sur les masques la déclinaison de la commande nationale doit arriver en partie demain, en partie la semaine prochaine. Il y en aura 14000 pour le 31 mais la direction attend de savoir si c'est le nombre total ou pour chaque envoi. Le travail de répartition va être décliné au plus vite dans les services.* *Sur le gel hydroalcoolique une livraison a été faite sur tous les postes mais elle est limitée mais les chefs de service ont toujours pour instruction de faire les achats qu'ils peuvent. Une grosse commande est en cours et devrait arriver en fin de semaine. La direction devra la répartir ensuite dans les services après avoir transvasé puisque ce sera conditionné en bidons de 5 litres.* *Sur les plexiglass la direction doit faire remonter demain à la DG le recensement de ses postes mais ne sait pas quand il y aura des retours. L'idée de la DG est d'équiper aussi pour le retour en suite de fin de confinement qui n'assurerait pas pour autant la fin de la circulation du virus.* *Sur le ménage voir les précédents CR et rappel de ce qui avait été réglé sur les sites mais vigilance particulière demandée aux chefs de services s'ils constatent un manquement d'ISS. A la demande du médecin de prévention le SIP de Nord Ouest a été désinfecté.* *Sur les agents tenus de prendre les transports en commun (cf dernier CR) la direction va poser demain la question aux chefs de service et nous fera un retour dès que le recensement sera terminé*

	<u>Deux informations de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale)</u> source Solidaires *- une possibilité en cas d'urgence de loger des agents mais très limitée évidemment et dans le cas d'une urgence immédiate. Les chefs de service ont eu l'information hier et ont les modalités.* *- des solutions de garde d'enfant en complément du dispositif de la CNAF avec monenfant.fr avec un numéro vert People and Baby au 07 68 07 53 98*
<u>Sur les évaluations professionnelles</u> Voici le message de la DG : - la campagne d'évaluation, dont l'échéance était fixée au 31 mars prochain, est prolongée jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement. - dans l'attente, si les entretiens se sont déjà tenus, les comptes rendus peuvent être finalisés. - les délais de recours sont ajournés/suspendus jusqu'à une date fixée ultérieurement. - si l'entretien d'évaluation n'a pas encore eu lieu et si l'agent en est explicitement d'accord, il pourra le cas échéant être conduit à distance. Nous demandons un point sur cette question pour la DRFiP 31 avec nombre d'agents dans chaque catégorie et modalités de communication mises en œuvre pour informer les agents.	*Confirmation des décisions nationales appliquées localement* *Un message sera adressé demain aux agents sur ces points et une information orale a été délivrée aux chefs de services.*
<u>Sur la question des congés</u> Les agents sont dans l'interrogation la plus totale alors que se profilent les congés de printemps notamment. Interrogations sur le volume global de congés, leur report, l'incidence sur les RTT, les mesures lors de la reprise d'activité, le lien activité/congés sur les prochaines vacances scolaires de printemps,… Tout en sachant que la DGAFP n'a quasi rien annoncé pour l'instant nous vous demandons un point et une communication.	*A ce stade toujours la même réponse : on attend les décisions du niveau national qui ne devraient plus tarder*
<u>Sur le NRP,</u> Comme nous l'avons dit depuis le début nous poserons la question ou évoquerons le sujet à chaque conférence même si nous avons conscience et nous le prouvons de l'urgence immédiate. Et nous attendons toujours vos commentaires sur de nombreux points comme celui des réformes de 2020 et 2021 et par exemple le 0 cash la fusion des SIE, notamment ceux spécifiques de la Cité.	*On n'attendait pas de réponses on n'en a pas eu...*

Quel que soit le sujet, n'hésitez pas à faire appel à nous

christian.terrancle31@gmail.com et 06 19 35 90 26

Et faites passer le message à vos collègues particulièrement celles et ceux qui sont, pour une raison ou une autre, très isolés dans cette période.

Transmettez-leur les informations et les coordonnées indiquées ci-dessus